



## **Mémoire du GRACQ-Ecaussinnes en vue des élections communales 2018**

### **Qui sommes-nous ?**

#### **GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens)**

- Une asbl qui représente les usagers cyclistes en Belgique francophone et défend leurs intérêts. Elle est subventionnée par les régions wallonne et bruxelloise.
- Le GRACQ compte environ 70 groupes locaux qui sont composés de bénévoles

#### **GRACQ-Locale d'Ecaussinnes**

Née en 2014, la locale GRACQ est composée d'un groupe de huit personnes actives.

#### **Axes d'action :**

- Informer (concitoyens, pouvoir politique)
- Sensibiliser à la mobilité douce et à l'utilisation du vélo
- Enseigner le bon usage du vélo
- Etablir des synergies avec d'autres associations
- Lobbying et apport d'expérience (pouvoir politique)

## **Priorités de la locale GRACQ-Ecaussinnes :**

- **Avant toute chose que les autorités communales fassent respecter les réglementations existantes en matière de contrôle de vitesse, de stationnement, ...**  
Cfr : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/stationnement-sur-trottoirs-la-region-wallonne-veut-appliquer-la-tolerance-zero-59d4b5a4cd70be70bccbdf3>
- **Concertation entre la commune et le GRACQ pour tous les projets d'aménagement, rénovation de voiries.**
- **Cohérence des différentes zones 30 km/h en rapport avec le PCM** (Exemple : les zones 30 km/h- "Anselme Mary Jansens", "Anselme Mary Sacré Coeur", "BelleTête école provinciale", "Pouplier école communale", "Victor Cuvelier", "Gai logis" = 6 zones 30 dans un rayon de 600 m.)
- **Un budget vélo de 10€/an/habitant pour développer une véritable politique cyclable.**
- **Mettre en place une commission « vélo/mobilité douce » qui se réunirait une fois tous les trimestres afin d'envisager de manière transversale la politique de la mobilité douce. Acteurs de cette commission : échevinat de la mobilité et des travaux, représentant de la police, conseiller en mobilité, GRACQ, Ecauslow,...**
- **Sécuriser par un cheminement indépendant des voitures les traversées d'axes routiers autour d'Ecaussinnes pour les cyclistes et autres usagers faibles (Chaussée de Braine, RN 57,...)**

## **Politiques cyclables à développer:**

### **1. Un meilleur entretien de tous les aménagements cyclables existants**

Les pistes cyclables le long de certaines routes sont peu ou pas entretenues. En conséquence, elles sont souvent inutilisables et obligent les cyclistes à rouler sur la chaussée et à se mêler à un trafic parfois rapide.

Nous demandons

- que toutes les infrastructures cyclables (pistes cyclables et suggérée, bord de route, SUL, sentier...) soient régulièrement entretenues, et ceci en toutes saisons.
- le nettoyage, réparation, panneau de signalisation, rafraîchissement du marquage,...
- la réfection complète des aménagements défectueux (réasphaltage...)
- que les autorités fassent respecter les réglementations relatives aux aménagements cyclables (stationnement de véhicules, dépôt de matériel, ...)
- De façon concrète : Piste cyclable de l'Espinette-nettoyer la piste deux fois par an par un broissage, tailler les arbres, enlever/déplacer les bulles à verre, faire respecter l'interdiction de parking sur la piste.

## 2. Cohérence et continuité des cheminements cyclables

Un cheminement cyclable doit être continu pour être utile. Une seule rupture et c'est tout l'itinéraire qui est compromis.

Nous demandons

- que la continuité (réseau de mobilité douce cohérent) des cheminements cyclables soit assurée, et qu'une signalisation claire et univoque permette aux cyclistes de suivre leur itinéraire.
- que le réseau soit donc étendu (Ravels, sentiers, rues cyclables, sul...)
- l'amélioration de l'aménagement des points noirs (carrefour, rond-point, traversées de sentier/Ravel, traversée de pont étroit en 'S', fin de piste cyclable, sorties de SUL,...) au moins par du marquage visible.
- Concrètement :
  - Assurer la continuité du Ravel 3, une portion n'est pas praticable actuellement par les cyclistes. Rue du Pont-Louvy, macadamiser le morceau de route de plus moins 300 mètres permettrait de rejoindre Mignault en passant sous la RN 57.
  - Enlever les portiques pour permettre aux cyclistes de circuler sur le sentier 109.

## 3. Parkings à vélos

Compléter les parkings à vélos devant les commerces et les endroits de vie de la commune

- Devant la maison de la jeunesse, la bibliothèque, les différentes places communales, les commerces,...
- Parking (vraiment) sécurisé à la gare d'Ecaussinnes et de Marche avec facilité d'accès ; bornes de recharges et casiers à clés pour laisser son équipement.
- Box à vélos dans les deux gares, sur les différentes places communales...

## 3. Instauration des rues cyclables/rues scolaires

Comme cela se fait un peu partout en région wallonne & bruxelloise, instaurer des « rues cyclables »

- dans les quartiers résidentiels comme la Bassée ou le quartier Bel Air.
- dans les rues destinées à la circulation locale où l'étréouitessse de la voirie ne permet pas un dépassement sans danger des cyclistes, notamment la portion de la rue Plume Coq entre la rue Mâlon Fontaine & la rue Anselme Mary. Ceci n'est pas limitatif !

Quelques exemples : rues de la Paix & Dr Oblin à Braine-le-Comte, rue Crombize à Feluy & des Ecoles à Arquennes, rue de l'école Moderne & Place Albert Plaetens à Soignies, avenue Louise à Bxl, les quais de la Sambre à Charleroi, etc...

- Instauration des « rues scolaires » en commençant par les rues de l'Eglise et de la Paix où la situation s'y prête le mieux, mais d'autres devraient suivre comme la rue de Soignies...

Cfr : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/les-communes-pourront-fermer-les-rues-longeant-les-ecoles-a-la-circulation-5b50bc9255324d3f13740dcc>

#### **4. Aménager des pistes cyclables indépendantes des grands axes routiers**

- Le long de la RN 532, à côté de la chaussée de Braine, il y a lieu de distinguer deux tronçons, celui partant du carrefour Belle Tête jusqu'au carrefour de la rue Waugénée, et celui partant de ce carrefour rue de Waugénée jusqu'à Braine-Le-Comte. Le premier tronçon n'est pas continu et les cyclistes sont déviés sur un trottoir avec des dalles qui ne sont plus très stables. Le deuxième tronçon traverse le pont au-dessus de la ligne 106, le PCM prévoyait une passerelle pour ne plus avoir la traversée de la chaussée. Nous demandons qu'une étude soit menée pour permettre aux cyclistes d'avoir une piste cyclable continue et bidirectionnelle jusqu'à Braine-Le-Comte. Cette piste devra être sécurisée et indépendante des voitures par une bordure ou une haie permettant aux cyclistes d'être tout à fait en dehors du trafic automobile.
- Piste cyclable de la RN 532, à rendre praticable par un aménagement indépendant de la route par des bordures ou autres haies...Le pont est un point noir car les cyclistes doivent traverser la chaussée par deux fois ! Il s'agit d'avoir une piste cyclable « bidirectionnelle » tout au long de cette nationale. Les cyclistes sont en danger car la piste cyclable est dans un mauvais état dans Ecaussinnes et dangereuse par l'arrêt de cette piste cyclable, qui renvoie les cyclistes sur la chaussée...Une piste cyclable doit être continue pour être sécurisée...
- Traversée de la RN 57 au niveau du rond-point de la rue Restaumont, ce passage est actuellement dangereux, nous demandons une traversée sécurisée par un tunnel sous la nationale ou une passerelle...
- Créer une piste cyclable en parallèle de l'Avedelle sur le sentier existant ou prévoir une place pour les cyclistes sur la rue et avoir une continuité de la piste cyclable existante.

#### **5. Activités cyclistes à développer**

- Journée-s sans voitures
- Brevet du cycliste par pro-vélo dans les écoles
- Formation « vélo-traffic » du GRACQ pour apprendre aux citoyens à circuler à vélo sur nos routes
- Organiser des déplacements scolaires groupés vers les différentes écoles
- Organiser avec le conseiller en mobilité une ou plusieurs journée-s d'étude pour aller voir des projets cyclistes en Flandre, Pays-Bas, Allemagne, France...
- Organiser une journée « au boulot à vélo » pour le personnel communal et/ou la population : courses, trajets vers l'école...

## 6. Aménagements cyclables/vélos

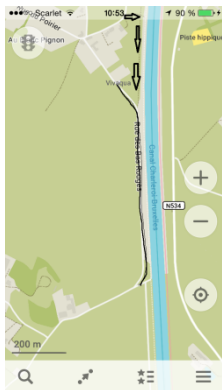
- Modification de la chicane de Bel Air pour sécuriser le passage des cyclistes
- Passerelle(s) au-dessus, ou passage(s) en dessous de la voie rapide pour éviter les ronds-points
- Créer des itinéraires cyclables vers les villes/villages environnant (Soignies, Nivelles, Mignault, ...)
- Prévoir un point de recharge pour les VAE (véhicules à assistance électrique) à la gare en permanence
- Avoir un distributeur de chambres à air à la gare et un compresseur pour gonfler les pneus
- Valoriser /aménager des sentiers pour cyclistes comme celui de la place Cousin, en face de l'agora-space vers la gare d'Ecaussinnes...
- Des chicanes pour ralentir les voitures mais avec un passage des cyclistes sur le côté...
- Abaisser les bordures au sentier des « douces arcades » pour le rendre cyclable, à la gare pour permettre aux vélos d'accéder au parking à vélos « trottoir » et dans l'espace sécurisé

## 7. Communication

- Prévoir une rubrique régulière à destination des cyclistes dans le bulletin communal (cf Rebecq)
- Possibilité de signaler les problèmes concernant les cyclistes via un guichet en ligne et être prévenus lorsque c'est réparé (ou arrangé)

## 8. Ravel, Pré-Ravel

- Terminer le Ravel sur la commune : Rue du Bois d'Haurues, il manque +-700 mètres de revêtement pour assurer une continuité cyclable.



- Le Pré-Ravel (ligne 106), devra être cyclable pour assurer une liaison vers le Ravel de Ronquières, pour ensuite aller vers Fauquez, Ittre, Tubize, Hal, Bruxelles et de l'autre côté pour aller vers Arquennes, Nivelles.
- Créer un Pré-Ravel sur l'ancienne ligne de chemin fer de la ligne 107 jusqu'à l'intersection du chemin qui mène sous la RN 57.

Le GRACQ-Ecaussinnes reste à l'écoute de toutes les remarques et autres discussions concernant les projets cyclables sur Ecaussinnes. Notre souhait est d'encourager le développement du vélo dans la commune. Une réflexion plus globale qui dépasse les compétences de la commune nous amène à réfléchir sur la limitation de vitesse en Flandre à 70km/h, en France à 80km/h...Ne faut 'il pas adopter de telles mesures en Wallonie et à Ecaussinnes ?